

AVIS DE CONCERTATION

**RELATIVE A LA MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
D'HYERES-LES-PALMIERS – OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA
ZONE 3AU – SECTEUR GARE**

Du 11 octobre au 12 novembre 2022

Cette concertation a pour objet d'assurer l'information et de recueillir les avis et remarques du public sur la modification n°4 du PLU de la ville d'Hyères portant sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone 3AU sur le secteur de la gare.

Le dossier est consultable au service aménagement de la mairie d'Hyères durant les heures d'ouverture au public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, sur rendez-vous via un formulaire à remplir sur le site internet de la ville : www.hyeres.fr ou par téléphone au 04.94.00.79.93.

Toute personne intéressée par la procédure peut émettre son avis sur le registre ouvert à cet effet.

Toute personne intéressée peut également faire part de ses observations par courrier à l'intention de Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse suivante : Métropole Toulon Provence Méditerranée - DGA DDVT/ Direction de la planification et des projets urbains - Hôtel de la Métropole - 107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536 - 83041 TOULON Cedex 09, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mtpm.plu@metropoletpm.fr, en précisant en objet : « **Modification n°4 du PLU d'Hyères** ».